

Conseil Municipal du	30 septembre 2019	à	18h00
N°ordre	40	Titre	Demande d'avis sur les mesures décidées par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne pour la rentrée scolaire 2019-2020
N° identifiant	2019-0215		
Rapporteur(s)	Mme Laurence VALLOIS-ROUET		
Date de la convocation	03/09/2019		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Courrier académie Courrier dispositif Paul Bert
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	40	M. Alain CLAEYS - Maire M. Jules AIMÉ - Mme Clotilde BALLON - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUD - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Aurélien TRICOT - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	4	Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Manon LABAYE - M. Jean-Baptiste RICCO - M. Alain VERDIN Conseillers municipaux	

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Daniel BLUSSEAU	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	Mme Valérie FRANCHET-JUBERT
		Mme Régine FAGET-LAPRIE	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Jacqueline GAUBERT
		Mme Anne GÉRARD	M. Bernard CORNU
		M. Jean-José MASSOL	M. Philippe PALISSE
		Mme Patricia PERSICO	M. Christian PETIT
		Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE	M. Laurent LUCAUD
		M. Édouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la 1 à 9, la 56, la 58, de la 10 à la 46, de la 48 à la 49, la 47, de la 50 à la 55. La délibération 57 est retirée. - Arrivée de M. Patrick CORONAS (fin du pouvoir donné à Mme Coralie BREUILLÉ).
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
Service référent	Direction Générale Education - Vie de la cité Direction Education - Egalité des chances

Par courriers en date du 25 février et du 6 septembre 2019, Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Vienne a fait part à la Ville de Poitiers des mesures de carte scolaire (ouverture/fermeture de classes - création/suppression de postes d'enseignants) qu'il a arrêtées pour la rentrée de septembre 2019.

Ces mesures sont les suivantes :

- École élémentaire Georges Brassens :
 - fermeture du dispositif « Plus de maîtres que de classe »
 - ouverture d'un 9^{ème} poste.
- École maternelle Georges Brassens :
 - fermeture du dispositif « accueil moins de 3 ans »
 - ouverture d'un 6^{ème} poste.
- École maternelle Paul Blet :
 - ouverture d'un poste spécialisé « Pôle Éducatif Jeunes Sourds ».
- École élémentaire Paul Bert :
 - mise en place d'un accompagnement provisoire pour l'année scolaire 2019-2020.
- École de Poitiers :
 - ouverture d'un poste Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) rattaché administrativement sur une école de Poitiers.

Au titre des dédoublements des classes de Cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) dans les écoles en réseau d'éducation prioritaire :

- École élémentaire Alphonse Daudet :
 - ouverture d'un 10^{ème} et 11^{ème} poste*.
- École élémentaire Andersen :
 - ouverture d'un 18^{ème} et 19^{ème} poste*.
- École élémentaire Jacques Brel :
 - ouverture d'un 11^{ème} et 12^{ème} poste*.
- École élémentaire Tony Lainé :
 - ouverture d'un 15^{ème} poste.
- École primaire Charles Perrault :
 - ouverture d'un 18^{ème} poste*.

* Ces mesures comprennent les dédoublements en classe de Cours préparatoire (CP) et de CE1

Il est précisé que les ouvertures de postes supplémentaires n'impliquent pas nécessairement la création de nouvelles classes. Cela peut correspondre, par exemple, à la mise en place de dispositifs éducatifs particuliers menés par le ou les nouveaux enseignants autour de groupes d'élèves.

En application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation

nationale de la Vienne a demandé que le Conseil municipal de Poitiers soit informé de ces mesures et émette un avis.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de prendre acte de ces mesures. Le Conseil municipal se réjouit des ouvertures de classes mais regrette la disparition des dispositifs « Plus de maîtres que de classes » à l'école élémentaire Georges Brassens et « accueil moins de trois ans » à la maternelle Georges Brassens. Il approuve les dédoublements des classes en réseau d'éducation prioritaire**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur le sujet.**

POUR	35	
CONTRE	0	
Abstention	14	Mme Martine APERCÉ, M. Jacques ARFEUILLÈRE, M. Frédéric BOUCHAREB, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, M. Jean-José MASSOL, M. Philippe PALISSE, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT, M. Aurélien TRICOT
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	7 octobre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	7 octobre 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20190930-114078-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.1
Nomenclature Préfecture	Enseignement



L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'Education nationale de la Vienne

à

Monsieur le Maire de Poitiers

Poitiers, le 25 février 2019

Monsieur le Maire,

Après consultation du comité technique spécial départemental et du conseil départemental de l'éducation nationale réunis respectivement les 11 et 13 février 2019, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les mesures arrêtées au titre de la rentrée 2019 :

- fermeture du dispositif « Plus de maîtres que de classes » implanté à l'école élémentaire Georges Brassens,
- fermeture du dispositif « Accueil moins de 3 ans » implanté à l'école maternelle Georges Brassens,
- ouverture d'un 6^{ème} poste à l'école maternelle Georges Brassens,
- ouverture d'un 9^{ème} poste à l'école élémentaire Georges Brassens,
- ouverture d'un 10^{ème} et d'un 11^{ème} postes à l'école élémentaire Alphonse Daudet*,
- ouverture d'un 18^{ème} et d'un 19^{ème} postes à l'école élémentaire Andersen*,
- ouverture d'un 11^{ème} et d'un 12^{ème} postes à l'école élémentaire Jacques Brel*,
- ouverture d'un 15^{ème} poste à l'école élémentaire Tony Laïnè*,
- ouverture d'un 18^{ème} poste à l'école primaire Charles Perrault*,
- ouverture d'un poste spécialisé « Pôle Educatif Jeunes Sourds » à l'école maternelle Paul Blet,
- ouverture d'un poste UPE2A rattaché administrativement sur une école de Poitiers

*Ces mesures comprennent les dédoublements en classe de CP et de CE1.

Monsieur Bonnet, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Poitiers Est, et Madame Paquet, Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Poitiers Ouest, restent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information relatif à ces décisions.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Thierry CLAVERIE

CPI : Madame la Préfète de la Vienne



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vienne

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale de
la Vienne

Division de
l'Organisation Scolaire
et de l'Enseignement
Supérieur

Bureau des
moyens
connexes à
l'enseignement
et du premier
degré
DOSES 1

N° 2019 / 22

Affaire suivie par
Céline Librero
Téléphone
05.16.52.62.36
Télécopie
05-16-52-62-45
Courriel
doses1-1erdegre86@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40 625
86022 Poitiers cedex

DG EUC
17 09.14 ✓
COURRIER ARRIVE LE
18 SEP. 2019
DG Jeunesse - Vie Sportive

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'Education nationale de la Vienne

à

Monsieur le Maire de Poitiers

Poitiers, le 06 septembre 2019

Monsieur le Maire,

Après consultation du comité technique spécial départemental réuni le 03 septembre 2019, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la mesure arrêtée au titre de la rentrée 2019 :

- Mise en place d'un accompagnement provisoire pour l'année scolaire 2019-2020 à l'école élémentaire Paul Bert.

Madame Paquet, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Poitiers ouest, reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information relatif à cette décision.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry CLAVERIE

CPI : Madame la Préfète de la Vienne